

Eoures & vous

Edito - En route vers la voie verte



La concertation préalable sur le projet de voie verte de l'Huveaune est terminée depuis fin mars.

Elle a permis de récolter les attentes et les propositions des riverains et futurs usagers de l'équipement.

Sur 20 km, entre Marseille et Aubagne, les berges de l'Huveaune

vont progressivement se transformer en un véritable lieu de vie et d'attractivité. Il sera possible de se balader, faire du sport, se détendre, rejoindre son lieu de travail, ou tout simplement profiter d'un espace de nature en ville.

Cette voie verte sera un espace convivial et transgénérationnel. Il permettra de mieux se déplacer, et, sera adapté aux divers usages (piétons, cyclistes, rollers, trottinettes, personnes en fauteuil ou en poussette...). De nombreux équipements jaloneront le trajet afin de créer des espaces de loisirs et de détente, diversifiés, pour tous.

En lien avec les noyaux villageois, les zones d'emploi et d'enseignement, mais aussi les pôles de mobilité, cette voie verte, tournée vers l'avenir, permettra, tout en créant un axe de déplacement stratégique pour les mobilités douces, de reconnecter les habitants, usagers quotidiens ou simples visiteurs à l'Huveaune.

Le projet a également pour objectif de densifier le réseau cyclable en proposant des itinéraires de connexion entre la voie verte et les zones à enjeux identifiées lors de la

concertation (équipements publics, zone d'enseignements). Notre voie verte fera partie intégrante du réseau cyclable structurant de la ville de Marseille.

L'ambition du projet porte également sur la valorisation écologique, patrimoniale, et culturelle des lieux.

L'aménagement de la voie verte devra mettre en œuvre des actions dédiées à la préservation et la valorisation de l'Huveaune et de sa biodiversité, permettre la restauration, végétalisation et la protection des berges, prévoir des aménagements adaptés aux enjeux de biodiversité (éclairage, revêtements perméables, matériaux naturels, réemploi...), créer des parcours pédagogiques, contribuer à la réduction de la pollution du cours d'eau.

La réduction du risque d'inondation sera prise en compte.

Plusieurs étapes d'aménagement :

La première phase du projet (2022-2026) concerne un tracé de 14 km sur le territoire de Marseille.

Dès 2026, des premiers tronçons en bordure d'Huveaune seront aménagés sur les terrains disponibles et reliés par des itinéraires piétons et vélos.

À l'horizon 2030, les tronçons complémentaires seront livrés afin d'aboutir, entre Marseille et Aubagne, à une voie verte entièrement aménagée et connectée aux espaces de vie adjacents.

Trop longtemps délaissés, la rivière et son écosystème retrouveront ainsi leurs lettres de noblesse.

Le CIQ espère que ce superbe projet de voie verte ne devienne pas l'Arlésienne de l'Huveaune.

Le mot du « nouveau » président

éourien d'adoption depuis une dizaine d'années.

Mon métier de médecin anesthésiste réanimateur me fait vivre depuis quarante ans dans l'immédiateté, l'efficacité, l'innovation et la polyvalence, je sais que je vais avoir du mal à supporter l'immobilisme et la résistance au changement.

Tout au long de ma vie j'ai été délégué, représentant, j'ai organisé, coordonné, essayé de faire progresser, travaillé dans l'intérêt des missions qui m'ont été confiées.

Après seize années comme chef de service d'anesthésie réanimation, le crépuscule de l'activité professionnelle se dessine, mais pas celui de mon engagement sociétal.

C'est avec beaucoup de joie et d'énergie que j'ai accepté d'assumer le rôle de Président du CIQ de notre charmant village d'Eoures.



FÊTE D'EOURES LES 10 ET 11 JUIN 2023

Programme détaillé en page 10

Repas du dimanche midi : Paella - Réservation sur : repas.eoures.fr

Assemblée Générale du CIQ d'EOURES

du 28 janvier 2023

Participants Elus de secteur: Sylvain Souvestre, Maire de secteur, Roger Guichard, Adjoint à la Voirie et à la collecte des ordures ménagères, en charge des CIQ du 11/12, Michèle Emery, en charge de l'environnement, Gérard Audibert en charge des Anciens combattants et des marins pompiers, Jean Marc Signes, Conseiller communal Maire Marguerite Pasquini, élue à la Mairie Centrale en charge des CIQ. - **Participants membres du CA du CIQ :** Maryse et Patrice Liaigre, Christine Cerou, Denis D'Andréa, Josette et Daniel Selim, Pierre Lolloz, Olga Sabarthes, Sébastien Guillo, Bernard Lalanne, Roger Bonneton, Jean-Christophe Robert - **Participants adhérents :** 48 adhérents

Rapport moral 2022 présenté par P. LOLLIOZ, Président du CIQ

- Réunions : CIQ les 1^{er} mercredis de chaque mois
- le CIQ participe aux réunions mensuelles de la Fédération des CIQ des 11/12, aux réunions de la Mairie de Secteur, aux CSA mensuels relatives aux problèmes de sécurité, à l'A.G. de la confédération et au C.A. de la maison de quartier d'Eoures
- **Manifestations 2022** : soutien logistique et financier à la fête du village organisée les 10, 11 et 12 juin, par le comité des fêtes (plus de 120 personnes ont participé) Beaujolais nouveau le 18 novembre (franc succès), commémorations des 11 novembre et 8 mai.
- Coup de gueule du président sur la grande difficulté à organiser ces commémorations du fait de l'obligation de monter un dossier sécurité surdimensionné et du fait des contraintes intenablement générées pour ces quelques minutes de commémoration
- **Edition du bulletin du CIQ** : une édition en décembre, distribuée à 950 exemplaires. Il est à noter qu'en 2023 décision a été prise de sous-traiter la partie technique de ce journal (mise en page et impression) à l'association « Tout & Possible »
- **Soutien aux Associations locales** : Club du 3^{ème} âge et comité des fêtes.

Actions du CIQ en 2022

Voirie / réalisés :

- concertation Bd du Monument à la demande de la mairie de secteur suite à la pétition des riverains : mise en sens unique du boulevard avec création de places de stationnement. **Résultats** : 300 foyers contactés, Abstentions : 60%, Favorables : 14%, Défavorables : 26%. **Le projet est abandonné.**
- Réfection de la montée d'Eoures, depuis la rue Saint

Roc jusqu'à l'impasse Paul (alors que le chantier de renouvellement des canalisations d'eau est prévu sur ce même tracé en 2023 !) Il faut maintenant refaire les trottoirs.

- Pose de 5 potelets à l'angle du bd Notre Dame et de l'impasse Paul.

Voirie en cours :

- 1 Pose d'un ralentisseur bd du Monument.
- 2 Demande de création de trottoirs et marquage de places de stationnement bd de la Montadette.
- 3 Réfection de la main courante angle rue du village et chemin de la Pageotte
- 4 Chaussées des rues transversales globalement mal entretenues,
- 5 Nettoyage du Chemin de Févareu,
- 6 Sécurisation du carrefour Bd du Monument / rue Arnould (face à l'entrée du lotissement des Terres du château) avec pose d'un panneau Stop.

Collecte des ordures ménagères et jets clandestins

Collecte des ordures : problèmes récurrents de passage des bennes notamment celles du tri sélectif. Il est fréquent de rester 3 semaines consécutives sans ramassage. Cela va mieux pour celui des conteneurs à ordures ménagères (poubelles grises). **Quasi-absence de passage de la balayeuse aspiratrice.**

Où en est le dossier des bennes enterrées à Eoures ?

Jets clandestins : Politique des « points noirs » mise en place par la Mairie avec dépôts de plaintes. Nos points noirs sont situés Place Auffan et au rond-point du terminus du bus.

Plus d'une trentaine d'appels « Engagés au quotidien » - très efficace.

Débroussaillage : 3 campagnes prévues en 2022, mais seules les voies principales sont faites.

Projet de la nouvelle Maison de quartier : en standby ?

Boulangerie - Pâtisserie

*Les Délices
d'Eoures*

vos créateurs de plaisir

2 chemin de la Pageotte
13011 Marseille
04 91 27 16 35

LE MARCHÉ
ÉPICURIEN
MARCHÉ DE LA RUE

Vous accueille tous les jours de 7h à 19h30.
Le dimanche de 8h à 13h

Epicurie Fine et Primeur dans votre village d'Eoures,
Le Marché Epicurien vous propose aussi ses nombreuses
formules pour tous vos événements.

LIVRAISON Marseille et Alentours

Paniers de Fruits et Légumes - Anchoïade - Fruits Découpés - Pièce Montée de Fromages - Planche Apéritive - Plateaux de Fromages - Plateaux de Charcuterie
Brunchs - Focacciopéro - Génoise aux Fruits - Paniers Carnis - Plateau Raclette

04.91.45.53.56

Epicurie L'Olivier
8 Bd Notre Dame 13011 - Marseille
commande@lemarcheepicurien.fr
www.lemarcheepicurien.fr

Ecole publique d'Eoures :

- Des travaux d'agrandissement et d'affectation de locaux devaient être faits. Nous avons travaillé en concertation avec la direction de l'Ecole et l'Association de parents d'élèves en 2021. Depuis des relances par courrier ont été envoyées à la Mairie, mais sans réponse à ce jour.
- Installation d'un spot lumineux aux abords de l'école dans les deux sens de circulation.

La fibre téléphonique : désormais installée quasiment partout à Eoures par Orange. Quelques points non encore desservis ont été signalés.

Urbanisme : Nous demandons régulièrement une veille sur les ventes de lots (terrains/maisons) de façon à ce que la Mairie fasse jouer son droit de préemption, ceci dans l'objectif d'agrandir la voie principale depuis l'entrée d'Eoures jusqu'à la Place Auffan. Or, sur les 2 dernières années tous les terrains ont été vendus et rien n'a été fait.

Signalement d'une construction au 27 Bd Notre Dame sur un emplacement réservé, courrier adressé au maire cosigné par l'Association des parents d'élèves. Procédure en cours (constat de l'infraction) ; Remerciements à M.L. D'Orso pour avoir suivi le dossier.

DFCI : Où en est le projet de la DFCI entre l'Avenue de la Bringueronne et le Chemin du Vallon de La Micouline réclamée par le CIQ depuis + de 10 ans, sans effet aucun alors que cette voie est inscrite au PLU ?

PPRiF : O.L.D. (Obligation Légale de Débroussaillage) Dans ce cadre les CIQ d'Eoures et des Camoins ont adressé en octobre dernier à M. Jean Pierre Cochet, élu en charge de la gestion des plans des risques et du plan communal de sauvegarde un courrier circonstancié l'invitant à organiser avec nous une réunion d'information avec les habitants concernés sur le 11ème par ce dispositif. En effet il nous semblait utile, compte tenu des spécificités et de la complexité de ce dernier, que les CIQ jouent leur rôle de mise en relation. A ce jour et en dépit d'une relance : aucune réponse

Mobilité - Déplacements :

- 1 Demande d'installation Place Auffan d'un point de recharge pour les véhicules électriques : refusé à ce jour.
- 2 Où en est le projet de RD4D reliant Allauch à St Menet ?

Divers :

- 3 platanes replantés sur la Place Auffan l'année dernière, un a déjà été vandalisé à nouveau.
- information des adhérents sur la ZFE.
- remplacement des poteaux électriques et installation d'ampoules LED.
- Demande : jeux d'enfants Place JB Auffan. La taille de cet espace Enfants n'est plus adaptée. A réétudier.

La ligne 12 (voir notre article en page 7)

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité



Rapport financier 2022 présenté par O. Sabarthes, Trésorière du CIQ.

Recettes 1 060,63 € : Adhésions (à noter, faible nombre d'adhésions cette année.)

Dépenses : 1559,58 € : dons et subventions, commémorations, frais de gestion

Résultat 2022 : - 498,95 €

Solde de la caisse au 31/12/22 : 23,49 €

Solde CCP : 5 086,28 € - SMC 4 255,95 €

Documents consultables sur simple demande.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Conseil d'administration :

Démission d'un tiers du bureau : Chaumery Stéphan, Guillo Sébastien, Merlo Joseph, Samuel Gérard, Selim Josette et Selim Daniel

Se représentent : Chaumery Stéphan, Guillo Sébastien, Selim Josette et Selim Daniel.

4 candidatures : Pierre Rigaud, Jean-Christophe Robert, Anthony Merlo, Angelo Merlo

LE MAQUILLAGE PERMANENT
EN TOUTE SIMPLICITE

-Beauté du regard-cosmétiques-

20% de Remise
sur présentation de ce flyer*
*Valable sur l'ensemble de nos prestations

STUDIO CONFIDENCE
35, bd notre dame
Tel: 06.12.9155.60



Intervention des élus :

Sylvain Souvestre, Maire des 11-12 : Remercie le CIQ pour le travail effectué en 2022. Comprend la frustration lorsque les dossiers n'avancent pas ou trop lentement. Des réflexions sont en cours visant à valoriser le bénévolat par exemple affectation de trimestres entrant dans le calcul de la retraite...

Transports :

Bus : confirme que la ligne 12 ne sera pas supprimée. Il s'agit d'une erreur de communication. Conseille de donner leur avis à la concertation, afin que le projet puisse être établi.

Projet de Rd4D : Le tronçon nord est annulé suite au recours des riverains et à l'inadéquation du projet initial à la situation actuelle. Pour le tronçon sud, il reste d'actualité car le secteur Camoins - Valentine est saturé. Le projet est étudié entre le département et la métropole. Il n'est pas possible d'envisager une partie aérienne car les expropriations ne sont pas envisageables. La partie souterraine a été chiffrée à 120 Millions €. Les financements existent, mais ils seront affectés en priorité à la tranche 2 de la réfection des écoles

Tramway - La Valentine - La Barasse : toujours d'actualité.

Propreté Voirie débroussaillage :

- Pour les jets clandestins 41 points noirs ont été identifiés dont 2 à Eoures : Place Auffan et au rond-point du terminus du bus. La politique du secteur et le dépôt de plainte permettant le visionnage des caméras. Par exemple, cela a conduit à une garde à vue suite à un dépôt de déchets à proximité de la SPA.
- Pour les bennes enterrées pas d'info.
- Le chemin de Févareu n'est pas répertorié, ce qui rend impossible son nettoyage.

Rénovation et agrandissement de la Maison de quartier : Le projet est toujours d'actualité mais les budgets n'ont pas été inscrits cette année.

DFCI : C'est G. Audibert qui est en charge.

PPRiF : Marguerite Pasquini, Conseillère municipale en Mairie Centrale en charge des CIQ se charge de l'organisation d'une réunion avec Jean Pierre Cochet. Cette réunion portera sur les impositions concrètes découlant du PPRiF : Obligations Légales Débroussaillage, règles de reconstruction après incendie... et aura lieu à la maison de quartier d'Eoures. (plus d'informations : voir article pages 8 & 9)

Agrandissement jeux enfants : études à lancer

Voie verte Huveaune : reliant Aubagne à la Méditerranée. La concertation est ouverte jusqu'au 26/03

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIQ 2023



PRÉSIDENT
M. Bernard
LALANNE



PRÉSIDENT D'HONNEUR
M. Daniel
ZINOLA

VICE-PRÉSIDENTS



M.
Pierre
LOLLIOZ



M.
Jean-Christophe
ROBERT



M.
Denis
D'ANDREA



SECRÉTAIRE
Mme Maryse
LIAIGRE



SECRÉTAIRE ADJOINT
M. Sébastien
GUILLO



TRÉSORIER
M. Patrice
LIAIGRE



TRÉSORIER ADJOINT
Mme
Christine
CEROU

Fornet-MultiServices
Depuis 2020 - Bouches-du-Rhône

- ▶ Rénovation habitat
- ▶ Electricité & Plomberie
- ▶ Maçonnerie
- ▶ Enlèvement gravats...
- ▶ Bricolage divers
- ▶ Caméra canalisation 30mi + localisateur
- ▶ Débouchage et hydrocurage
- ▶ Recherche de fuite (caméra thermique)
- ▶ Soudure acier
- ▶ Découpe acier (plasma)
- ▶ Espaces verts
- ▶ Peinture Intérieure et façade
- ▶ Serrurerie
- ▶ Pompage des eaux gros débit (piscine, sous terrain, cuve, eaux chargés, wc...)

DEVIS GRATUIT

24/24 DÉPANNAGE 7/7

06 58 19 58 84
fornetrepro@gmail.com

Fornet MultiServices - SOCIÉTÉ DE MULTISERVICES
Comme son nom l'indique, une entreprise de multiservices est une société qui consiste à proposer diverses prestations dans des domaines d'activités diversifiés... Suite à l'évolution de la demande et de l'offre, des prestataires se sont mis à externaliser le concept d'où la création de l'entreprise MultiServices. Nous vous proposons nos services en intérieur et en extérieur.

Questions diverses des habitants :

- Demande de création de toilettes place Auffan
 - Un ralentisseur du boulevard des cigales s'est écrasé
- Réponse Sylvain Souvestre :** La mairie répondra au choix de la majorité des habitants, qui doit être exprimé via le CIQ.

Stationnements gênants boulevard des cigales :

Réponse Sylvain Souvestre : utiliser l'appli « Engagés au quotidien »

Demande d'aménagement du chemin de la Montadette : numérotation des maisons, fibre, marquage au sol, propreté.

Réponse Sylvain Souvestre : Les travaux Montadette sont inscrits en priorité 2 au budget 2023

Où en est la voie de dégagement entre les Camoins et Saint Menet inscrite au PLU ?

Réponse Sylvain Souvestre : Ne sait pas. Les travaux de dégagement qui ont eu lieu l'étaient sur la partie privée, qui n'est pas de la responsabilité de la mairie. PPRIF : impose le débroussaillage des terrains 100m autour des propriétés ce qui génère des volumes importants de branchages.

Réponse Sylvain Souvestre : A traiter lors de la réunion avec Jean Pierre Cochet.

Jean Marc Signes, Conseiller métropolitain

Questions des habitants :

- PPRIF : Les exigences du PPRIF génèrent une triple peine : impossibilité de reconstruction en cas d'incendie, débroussaillage et mise aux nouvelles normes, dépréciation de la maison, alors que le montant des impôts locaux ne varie pas, et que ce qui est de la responsabilité des pouvoirs publics n'est pas fait : entretien et aménagement des chemins d'accès, DFCI bois de l'aumône. Que propose la mairie ?



- Pour les déchets verts, les broyats pourraient être valorisés par exemple en biomasse plutôt que d'être épandus, comme cela a été constaté, dans les collines générant des risques incendie.

Réponse JM. Signe. Il existe des crédits d'impôts pour les frais liés au PPRiF. Pour les autres points, à traiter lors de la réunion dédiée avec Jean Pierre Cochet.

Fibre optique : chantier national

Refonte desserte RTM : se fait à budget constant.

Marguerite Pasquini, Conseillère municipale en Mairie Centrale en charge des CIQ

Le projet 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification) a donné à la mairie de secteur la gestion de la voirie et du nettoyage et donc des budgets associés. Ce sont aux CIQ de remonter les priorisations.

Concertation voie verte Huveaune réunion d'information : samedi 04/02 à 14h30 à la Valbarelle et jeudi 02/03 à 18h30 à la maison pour tous de la vallée de l'Huveaune

L'ordre du jour étant épuisé et les questions terminées la séance est levée

Le Président Pierre Lolloz
La Secrétaire Maryse Liaigre

Le C.I.Q. D'Eoures remercie l'ensemble des commerçants et professions libérales qui nous ont permis d'éditer et de distribuer gratuitement ce journal aux habitants de notre quartier. Leur participation contribue à la vie de notre quartier.

Nous présentons nos excuses aux commerces et/ou associations que nous n'avons pas pu démarcher.

Si vous souhaitez participer, merci de contacter Laurent au 06 95 90 43 00
association@toutetpossible.com



CASA'MIA
TRANSACTION-GESTION-SYNDIC

Le meilleur reste à venir.

casamia-immobilier.com

Angela Amoruso
votre agent immobilier à Eoures vous OFFRE un
RDV CONSEIL SANS ENGAGEMENT

- Avis de valeur
- Choix de la stratégie de vente
- Conseils financiers & juridiques
- Etude du potentiel constructible

06 44 09 30 21



11, traverse des Grandes Bastides - Quartier Eoures 13011 MARSEILLE

Votre Maison de quartier d'Eoures en 2023 : Evolution ou Révolution ?

Votre Maison de quartier d'Eoures en 2023 : Evolution ou Révolution ? Qu'est ce qui va changer pour votre Maison de quartier ?

A partir du 1^{er} septembre 2023 un nouveau mode de gestion va être mis en place : **c'est la Mairie de secteur du 11/12 qui va désormais en assurer la gestion.**

Comme vous le savez peut-être, c'est une association (loi de juillet 1901), le Comité de Gestion de la Maison de quartier qui s'occupe actuellement de gérer cet outil d'animation de notre quartier : planning d'occupation des associations, gestion du matériel et des petits travaux d'entretien, paiement de certaines charges dont le loyer, l'assurance des locaux. Cette association à laquelle adhèrent une douzaine d'associations est l'interface avec la Mairie de secteur.

Il faut savoir que notre maison de quartier d'Eoures est la dernière de la Ville de Marseille à être gérée et animée par une association indépendante. La Mairie de Marseille a souhaité la « récupérer » dans un souci d'harmonisation. Ce sera chose faite le 1/09/2023.

Ce qui va changer ;

Chaque association utilisant les locaux devra signer une convention d'occupation avec la Mairie de secteur et son service Animation.

Une cotisation sera versée par chaque association ; son montant sera fonction de sa nature et de son taux d'occupation.

Chaque association aura une relation directe avec le Service Animation de la Mairie de secteur.



CONTACT : JEANNE COGNATA

Tél : 04 91 14 62 86 < mail : jcognata@marseille.fr

En résumé, l'Association « Comité de gestion » sera dissoute à moyen terme, n'ayant plus d'objet.

Le fonctionnement général pour les associations ne changera pas, seul le mode de gestion et les interlocuteurs seront différents.

Pierre Lollioz - Pdt du Comité de gestion

Paul Camoin, 1 an déjà,



Paul Camoin est décédé en mars 2022 à l'âge de 97 ans. On l'appelait Poulou.

C'était un des plus anciens adhérents du CIQ d'Eoures. Il habitait au quartier de la Bringueronne.

Discret, on le voyait régulièrement aux fêtes et autres anniversaires organisés

par le CIQ. Passionné de voitures anciennes dont il faisait d'ailleurs la collection on le voyait de temps à autre circuler dans le village au volant de l'une d'entr'elles.

Il s'était retiré à Comps dans le Var, mais il revenait souvent. C'était un plaisir de l'entendre raconter des histoires et autres anecdotes sur Eoures. Pour ceux qui ont croisé sa route, les souvenirs sont nombreux.

8 mai, Dépôt de gerbe, place du Monument à Eoures

2023 : Il s'agit du 78^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. La France aux cotés des Alliés consacrait la fin des combats. La Paix s'établissait définitivement le 2 septembre 1945 avec la capitulation du Japon.

La Seconde Guerre mondiale a été la plus meurtrière de tous les temps. Alors que nous pensions ces images définitivement prosrites, c'est à nouveau le triste cortège des morts, des réfugiés, de la détresse humaine et des destructions.

Souvenons-nous de tous les sacrifices consentis pour retrouver la Liberté.

Rendons hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.



Pour que les nouvelles générations n'oublient pas, continuons de commémorer ce souvenir.

Vive la République !

Vive la France !

Le temps des sucrés

La Fournée de Pagnol

Olivier BESSONE
Artisan Boulanger Pâtissier

04 91 89 45 99
8, bd Notre Dame

13011 MARSEILLE
olivierbessone@gmail.com



La Métropole Aix-Marseille Provence en collaboration avec la RTM propose pour mise en place en 2025 un projet de nouveau réseau de bus pour Marseille et les communes proches pour « améliorer la fréquence, la régularité, la ponctualité et réaliser un meilleur maillage des bassins de vie ».

Constat : Les quartiers d'Eoures, Les Camoins et de La Treille sont actuellement desservis par le bus n°12, 12B ou 12S. Même si sa fréquence est insuffisante, la desserte pour les habitants « existe » pendant les heures de pointe surtout pour les collégiens et les lycéens qui se rendent au Collège du Ruissatel, au Lycée Mélizan et au Lycée Pagnol. Il est toutefois à noter qu'après 18h30, aucun bus 12S ne dessert le quartier de La Treille.

Le nouveau projet de desserte du bus n°12 sur Eoures/Les Camoins quartier St roch) à partir de 2025.

- **Suppression de la ligne de bus 12 sur le tronçon Les Camoins – Eoures**
- Le bus ne monte plus au village d'Eoures
- Nouveau circuit : La Valentine/Les Camoins /La Treille
- La Treille est le nouveau terminus
- Une seule ligne : le 112

Pourquoi les CIQ d'Eoures, des Camoins et de La Treille se sont opposés à ce projet dans l'état ?

- Comment les enfants d'Eoures et des Camoins (quartier St Roc) vont-ils se rendre au Lycée Mélizan ou au Collège du Ruissatel ?
- Comment ces enfants pourront-ils être à l'heure dans leurs établissements scolaires ?
- Obligation de descendre (et de remonter) à pied d'Eoures aux Camoins avec des trottoirs quasi inexistantes et donc très dangereux surtout de nuit durant la période hivernale.
- Quid de la pollution générée par ce trafic supplémentaire alors que l'on nous encourage à utiliser les transports en commun pour diminuer les émissions de CO2 ?
- Quid du Service Public où tous les habitants sont censés recevoir un service identique ?
- Quid des personnes qui veulent se rendre à Marseille ou ailleurs pour travailler ?
- Quid de l'augmentation du trafic automobile engendré par l'absence de desserte, situation en contradiction totale avec le Plan de Déplacement Urbain qui préconise l'usage des transports en commun à Marseille ?

Les actions des CIQ :

- Pétition en ligne contre ce projet : plus de 1000 signatures.
- Rencontres avec les Elus : Maire de secteur, Conseillère Départementale, Métropole,
- Rencontre avec Madame Catherine Pilat, Présidente du Conseil d'Administration de la RTM.

Nos résultats

Suite à ces discussions, l'ensemble des acteurs politiques nous ont soutenus dans notre action et ont unanimement décidé **qu'Eoures serait toujours desservi par le bus..**

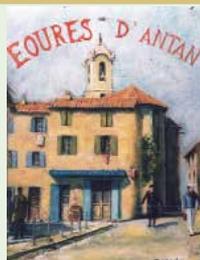
La Concertation est désormais terminée. D'ici la fin du second trimestre 2023, le nouveau projet nous sera soumis. Nous sommes bien évidemment ouverts à toutes propositions qui améliorerait cette desserte : taille des bus facilitant le passage sur nos voies étroites, circuit, ..

La mobilisation de votre CIQ a été primordiale et active. Elle n'a pu être efficace que grâce à votre soutien : 1000 signatures de la pétition. Le CIQ de votre quartier sera vigilant lors de la mise en place définitive de ce projet et bien sûr vous tiendra informés de son évolution.

EOURES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Eoures d'antan :

Belle représentation du boulevard Notre-Dame, réalisée à la peinture à l'huile par un artiste d'Eoures, Francis SALVINI, qui habite toujours chemin de la Pageotte. Tableau réalisé dans les années 80.



Cette photo est légendée « Eoures - la route des Camoins, le monument aux morts ». Elle est postérieure au 27 juin 1920, date d'inauguration du monument aux morts ; La route est plus étroite qu'actuellement ce qui laisse la place pour un banc sur une place du monument plus spacieuse.



Cette photo date de 2023 ; Plus d'un siècle s'est écoulé. On est maintenant blvd Notre-Dame. L'épicerie qui servait de décor au Spountz est toujours là : le rideau fait maintenant la largeur du bâtiment. La fresque sur le mur de l'épicerie a été inaugurée en 2016.

Les bâtiments n'ont pas changé ; les piétons ont disparu pour laisser place aux voitures.



**Passion Coiffure
By Melanie**

Salon de coiffure,
écoute, conseil en image,
accompagnement personnalisé

04 91 43 26 25

Horaires du salon mardi au vendredi
9h30 18h30 non stop et samedi 9h 18h.

42 place de l'église Quartier Eoures
13011 Marseille
passion_coiffure13013@yahoo.com

Amélioration du PPRIF

Prévention Incendies de forêts

Propositions du groupe de travail
des CIQ du 11^e concernés

par le risque incendie aux élus de Marseille suite à la rencontre du 15 février 2023)

Notre positionnement sur le fond

Le PPRIF qui a été adopté il y a cinq ans sur notre commune ne nous pose pas de problème en tant que tel au vu du risque incendie auquel nous sommes exposés, risque qui nécessite de mettre en place une politique de « prévention » adaptée. Toutefois, nous estimons que l'élaboration de ce document n'a pas été suffisamment concertée et que celui-ci fait l'objet de différentes limites qu'il convient de corriger dans le cadre de la révision annoncée par Jean-Pierre Cochet, Adjoint au Maire de Marseille en charge de la sécurité civile, de la gestion des risques et du plan communal de sauvegarde. La volonté de celui-ci de favoriser l'implication des habitants de la commune tout au long de ce travail de concertation que vont mener nos élus locaux et les services compétents de l'État durant les 3 ou 4 ans à venir nous paraît être un précieux point d'appui pour cela.

Les limites que nous observons concernant le PPRIF actuel correspondent tout d'abord à certaines obligations que les habitants de nos quartiers ne sont techniquement et financièrement pas en mesure de supporter tout seuls, obligations qui ne peuvent donc être correctement appliquées à ce jour. Ces limites correspondent ensuite à une évaluation trop approximative de la réalité du terrain qui ne permet pas d'optimiser la défendabilité de nos quartiers (adaptation des voies existantes, création de passages de sécurité à usage ponctuel, installation d'hydrants supplémentaires, entretien des pare-feux réalisés dans un passé plus ou moins proche).

Suite à notre échange du 15 février dernier, nous avons donc un ensemble de propositions à vous transmettre pour que ce PPRIF puisse donner lieu à une réelle diminution des risques auxquels sont exposés les habitants du secteur.

Nos propositions pratiques

Faciliter l'application des OLD (obligations de débroussaillage) prévues par le règlement du PPRIF :

- Simplifier l'application de ces OLD en laissant de côté la notion de recoupement de périmètres entre habitations voisines. Cette notion de recoupement crée des tensions entre riverains car elle rentre en conflit avec le droit de propriété, ce qui génère des situations de blocages et complique la tâche des services compétents. Demander par contre à chaque propriétaire public ou privé de veiller au débroussaillage des zones à risque se situant sur son terrain (que celles-ci menacent ses propres « enjeux » à défendre ou ceux de ses voisins : habitations, garages et autres bâtis).

- Mettre en place une aide financière pour permettre aux habitants de faire réaliser ses coûteux travaux de débroussaillage, d'élagage, voire d'abattage, par une entreprise compétente et équipée, cela afin de couvrir au moins 50% des sommes à déboursier (évacuation des rémanents de coupe compris). Cela est actuellement possible pour le débroussaillage grâce à un crédit d'impôt mais ne s'applique pas aux travaux d'élagage et d'abattage qui sont tout aussi cruciaux et encore plus onéreux.

- Mettre en place un dispositif de collecte des rémanents auprès des propriétaires qui souhaitent réaliser ces différents travaux eux-mêmes pour des raisons financières, ou aider ces propriétaires à louer un broyeur adapté grâce à un chèque de location annuel qui couvre cette dépense. Concernant la collecte proposée ci-dessus, option sans doute plus économique, celle-ci pourrait se faire sur le même principe de fonctionnement que le service « Allô Mairie » destiné aux encombrants grâce à un numéro dédié dénommé « Allô broussailles » (ou équivalent). La proposition de M Cochet d'organiser un groupe de travail sur ce point nous paraît être un bon point de départ.

Le viager, une vente moderne

**TRANSFORMEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER
EN SOURCES DE REVENUS PÉRENNES ET SÉCURISÉS**

Étude personnalisée GRATUITE

Votre Expert Viager Jean-Jacques DELATTRE

04 91 627 832

7 Bld du Jardin Zoologique 13004 Marseille

www.viag2e.fr

VIAG2E

Votre réseau d'experts présent sur toute la France

• Une fois ces aides mises en place, interdire le brûlage des rémanents car celui-ci génère beaucoup de microparticules, constitue un risque d'incendie supplémentaire et accroît le phénomène du réchauffement climatique.

Faciliter l'application des « règles et matériaux de construction » prévus par l'Annexe 1 du règlement du PPRIF :

• Mettre en place un dispositif d'expertise piloté par la commune, ou autre administration compétente, afin d'identifier les « points faibles » que présente chaque habitation car la plupart des riverains ne sont pas en mesure de réaliser avec suffisamment de fiabilité l'« Auto-diagnostic de vulnérabilité » qui figure en Annexe 3 du règlement du PPRIF, voire n'ont même pas connaissance de cet outil.

• Remettre ainsi à chaque riverain un rapport détaillé des travaux qu'il doit réaliser accompagné d'une évaluation du coût de chacune de ces opérations et de la valeur globale de sa maison, cela afin qu'il puisse réaliser ces travaux par ordre de priorité dans la limite du plafond de 10% de la valeur vénale de son bien.

• Mobiliser le fonds Barnier (Fonds de prévention des risques naturels majeurs – FPRNM) permettant une prise en charge de 80 % des travaux de prévention pour les biens à usage d'habitation, dans la limite de 50 % de la valeur vénale des biens et d'un plafond de 36 000 € par bien, ou mobiliser un fonds équivalent portant sur le risque incendie.

• Accréditer localement un certain nombre d'entreprises du bâtiment aptes à réaliser ces travaux dans le respect des normes DTU et sur la base d'un coût conforme à la réalité du marché pour que l'aide évoquée ci-dessus puisse être activée.

• Vérifier enfin que ces travaux soient correctement réalisés afin d'accompagner les propriétaires jusqu'au bout, dans une logique analogue à celle qui est proposée pour « Ma Prime Rénov ». Cela en s'appuyant si besoin sur l'expertise de l'ANAH (L'Agence nationale de l'habitat).

Mener un travail d'évaluation du risque incendie basé sur la réalité du terrain et de la voirie et engager les actions permettant de réduire cette menace :

• Organiser dans chaque quartier à risque une visite de terrain associant les services de la voirie, les pompiers et les habitants de la zone afin d'identifier ensemble les aménagements à réaliser sur les voies publiques, les voies privées et les DFCl existantes, ainsi que toute communication permettant de les relier temporairement entre elles en cas de besoin. Cela afin de faciliter l'arrivée des secours et l'évacuation éventuelle des espaces concernés et en lien avec les élus du secteur, Roger Guichard, Adjoint au Maire d'arrondissements Délégué à la voirie, la circulation et les relations avec les CIQ et Gérard Audibert, Adjoint au Maire d'arrondissements Délégué au bataillon de Marins Pompiers.

• Réaliser ces aménagements en commençant par ceux qui sont les plus urgents et les moins coûteux à mettre en œuvre et engager une recherche de fonds pour ceux qui sont plus difficiles à financer par la commune (la révision du PPRIF évoquée ci-dessus pouvant faciliter cette recherche en lien avec services d'État compétents). Profiter également de ces diagnostics de terrain et de cette révision en cours pour créer de

nouveaux hydrants là où cela se révèle nécessaire.

• Transmettre aux habitants de chaque secteur expertisé des consignes de sécurité appropriées afin de faciliter les opérations de lutte et/ou d'évacuation en cas d'incendie sur leur zone.

• Assurer l'entretien des pare-feux, tels que ceux qui ont été réalisés en 2021 sur les hauteurs de la Treille, en faisant appel à de l'éco-pâturage au moyen de



troupeaux d'ânes de Provence, de chèvres du Rove ou de races ovines locales, à l'image de ce qui se fait déjà sur le lycée de Mélizan comme l'a mentionné Michèle Emery, Adjointe au Maire d'arrondissement Déléguée à l'environnement et au développement durable.

La proposition de M Cochet d'associer à ce travail de réflexion Aïcha Sif, Adjointe au Maire de Marseille en charge de l'alimentation durable, de l'agriculture urbaine, des terres agricoles, des relais natures et des fermes pédagogiques, qui est déjà sensibilisée sur cet enjeu pastoral, paraît très pertinente.

Œuvrer pour la révision de l'Annexe 2 du règlement du PPRIF qui proscriit toute possibilité de reconstruction des habitations concernées en cas de destruction par le feu, ou autre dommage, car cela fait peser une très lourde hypothèque sur le patrimoine des habitants du secteur. Cela au travers de plusieurs leviers d'actions communales :

• Améliorer la défendabilité des secteurs les plus à risque, comme mentionné dans la partie 3), au moyen d'une optimisation des moyens de lutte (accès, hydrants et pare-feux).

• Prévoir une évolution du zonage du PLUi en lien avec la Métropole, comme proposé par Jean-Marc Signes, Conseiller d'Arrondissement et Conseiller Métropolitain, afin que les zones concernées puissent permettre cette reconstruction si la défendabilité du secteur a été améliorée, ce qui rendra la situation beaucoup moins verrouillée pour la suite.

• Mobiliser les élus parlementaires (Députés et Sénateurs) du territoire, toutes familles politiques confondues, afin qu'ils puissent porter ensemble une proposition permettant de faire évoluer les textes de lois qui s'appliquent actuellement sur ce point.

Tout cela en maintenant le fil de ce précieux dialogue initié à l'occasion de cette rencontre entre élus, techniciens et habitants du 11^e, dialogue qui a été salué par M Cochet et facilité par Mme Pasquini en tant que Conseillère Municipale Déléguée aux relations avec les CIQ.

Bernard Lalanne, Président du CIQ d'Éoures avec la collaboration de Jean-Christophe Robert, en accord avec les CIQ d'Éoures, des Camoins, de La Treille, de Saint-Marcel, de La Millière, des Accates et de Saint-Menet

RM MENUISERIE

Menuiserie bois
Rénovation
Pose de cuisine
Pose de parquet
Terrasse extérieur

07 70 40 99 30
rm.menuiseriebois@gmail.com

Delibes Fleurs

4 place Ernest Delibes - Rue Paradis
13008 MARSEILLE - 04 91 57 18 12
delibesfleursmarseille@orange.fr
www.delibesfleursmarseille.com

Le kiosque est ouvert de 8h30 à 20h00
du lundi au dimanche
Fermeture le mercredi après-midi

AYEZ LE REFLEXE QUARTIER

Chers habitants faites confiance aux commerçants de proximité ils sauront vous conseiller.

Les faire travailler vous garantit d'avoir un quartier vivant et dynamique.



FÊTE D'ÉOURES

10 & 11 JUIN 2023

SAMEDI 10 JUIN

Dès 10h Les animaux de la ferme de retour à Éoures ! Avec la participation du CIQ
RDV Place Jean-Baptiste Auffan – Viennoiseries et Café offerts par le **Crédit Mutuel des Camoins**

14H00 Challenge *Le Père d'Ar* – Pétanque – Doublette choisie
Restaurant Pizzeria Les Camoins

Participation 10€ par équipe – Dotations : 60€ + mises + lots
Début des parties à 14H30 précises
Concours limité à 32 équipes – Inscription préalable très fortement conseillée au 06 52 52 11 12

Dès 20H00 THE MARTEEN'S (groupe live variétés-pop-rock)
Avec en parallèle Remise des prix du concours de pétanque



Restauration Foodtruck – Fait Maison
Pâtes fraîches | Salade italienne | Sandwich Focaccia
Boules de mozzarella panées | Desserts

Buvette sur place



DIMANCHE 11 JUIN

11h30 Repas convivial : Paella Royale (20€)
Comprenant également : Apéritif – Dessert – Café
Bouteille de Vin, rouge ou rosé (6€ la bouteille)
Pour les minots : Paella avec riz - poulet & dessert (10€)
Réservation préalable obligatoire jusqu'au vendredi 2 Juin
Informations et réservation : 06 52 52 11 12
Paiement possible par CB, chèque, espèces ou directement en ligne : <http://repas.eoures.fr>



14H30 Challenge du Comité des Fêtes d'Éoures – Pétanque à la mêlée
Doublette ou triplette suivant le nombre de participants
Participation 5€ – Dotations : 50€ + mises + lots

19H30 Remise des prix – Tirage de la tombola

Pour les enfants : CHÂTEAU GONFLABLE tout le weekend
Accès GRATUIT – Offert par le CIQ d'Éoures





CLUB SOCIO EDUCATIF ET DU 3ème AGE D'EOURES



Mme Selim Josette et ses bénévoles accueillent les adhérents les jeudis de 14h à 17h à la maison de quartier.
C'est l'occasion de passer des après-midi entre amis : loto, animation, goûter, colis de Noël, ...Vous êtes les bienvenus dès 55 ans.
Renseignements : Josette SELIM 04 42 03 05 98 - 06 14 73 77 01



CLIN'AUDITION
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLOMÉES D'ÉTAT
CLINIQUE DE L'AUDITION

Bilan auditif complet & gratuit
Appareillage auditif reste à charge 0 dans notre centre



1 montée d'Éoures 13011 Marseille 06 10 91 10 77 - SUR RENDEZ-VOUS

LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'association **ATOUT MEMOIRE** présente les lundis matin l'ATELIER MEMOIRE.

La mémoire est un muscle et comme tel il est important de l'entretenir. Il arrive avec le temps qu'elle perde de son acuité. Il est possible de remédier à cet état peut-être simplement en l'aidant au moyen d'exercices.

ATOUT MÉMOIRE propose au cours d'ateliers de tester votre capacité, puis de réveiller et développer une mémoire en sommeil de la meilleure façon : ludique. L'objectif est donc, au moyen d'exercices accessibles à tou.te.s, de faire fonctionner toutes les zones du cerveau :

mémoire de court terme et instantanée (restituer une phrase ou une liste de mots énoncés par l'animatrice)

- Mémoire des connaissances acquises (règles des jeux, écriture)
- Mémoire des automatismes (faire du vélo, jouer d'un instrument)
- Mémoire des sens (se souvenir d'un paysage, reconnaître une voix, se souvenir d'une odeur)

Et c'est aussi un lieu de communication et d'échange.

Venez et stimulez vos méninges en vous amusant avec la langue française, les jeux de logiques et même de mathématiques.

Les lundis de 10h à 11h30 à la maison de quartier d'Eoures

Renseignements Diane Brun 06.24.90.57.38



D'Stress'13

L'Association **D'STRESS'13** propose des cours de Pilates pour tous niveaux, dans une ambiance détendue et conviviale.

L'attention est portée sur le renforcement musculaire en douceur, en tenant compte de la condition physique de chacun.

Les groupes sont constitués de 12 participants maximum afin d'apporter un accompagnement individuel et adapté.

Les cours ont lieu le mardi à 18H et 19H ainsi que le vendredi à 9H au CIQ d'Eoures.

Le tarif est de 25€/3 cours.

Possibilité de coaching individuel ou petits groupes sur demande.
Contacter laure DUCROS 06.72.85.83.10»



Adhérer à **la chevêche** c'est contribuer à la protection des oiseaux, se donner la possibilité de les observer dans les milieux qu'ils fréquentent, apprendre à découvrir les richesses de notre environnement, faire partie d'un groupe ornithologique convivial.

Les réunions ont lieu le samedi une fois par mois, de 14h à 16h
à la maison de quartier d'Eoures. Sorties, une fois par mois.

Renseignements : www.cheveche.fr - 07 68 81 37 20

Courriel : contact@cheveche.fr - Dimanche de 9h à 12h

La mosaïque est un art complexe et riche où il faut couper pour assembler, trouver la juste place.

Vous pourrez réaliser un tableau ou un objet en pâte de verre, grès cérame, ardoise, perles coquillages....

Assemblage de multitudes de petits bouts récoltés, de tesselles découpées, taillées pour former un décor.

Vous pourrez aussi, quel que soit votre niveau, suivre les cours et réaliser vous-même une mosaïque.

Tous les lundis de 13h30 à 17h
à la maison de quartier d'Eoures
Marie-Ange SOLER 06 83 48 06 24
scorpussine@hotmail.fr



LES ARTISTES D'EOURES

Nous avons rejoint récemment l'Association des Artistes d'Eoures au sein de laquelle Jean-Louis Champommier, professeur agrégé d'arts plastiques à la retraite, continue à faire partager son expérience et ses connaissances aux artistes amateurs afin d'éveiller leur créativité et les aider à l'exprimer.

A partir d'un thème donné, chacun s'emploiera à réaliser une œuvre originale avec la technique de son choix : peinture, fusain, crayons, collages, etc. Une critique mutuelle de chaque réalisation donnera lieu à des échanges animés, en toute amitié. C'est un excellent moment de détente que nous attendons avec impatience le jeudi matin.

Ateliers les jeudis, de 9h à 12h à la MAISON DE QUARTIER D'EOURES
04 91 43 32 18 et 06 10 84 78 43 - PLACE J.B. AUFFAN 13011 MARSEILLE



Evelyne et Monique



PaintBall Marseille

Anniversaire dès 6 ans - EVG - Loisir en famille
A Eoures 7/7 sur réservation au 06 12 519 260
www.paintballmarseille.com

Les Minets

Ouvert 7/7
de 18h30
à 22h30

8 bd Notre Dame
13011 MARSEILLE
06 01 92 80 14
minotspizzaol@gmail.com



MARGOT D'ANDRÉA

Couturier/Créateur

Création et vente de robe de mariée & soirée.

Venez avec vos idées et vos envies,
nous imaginerons ensemble la tenue idéale à votre événement !

Rendez-vous personnalisé et personnalisé

204, Boulevard Voltaire

13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

06 69 11 28 82 - dandrea.margot@gmail.com

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h



AGREE



• SPÉCIALISTE

Mécanique toutes marques
Toutes motorisations électriques, hybrides
Climatisation (recharge & contrôle)
Nettoyage FAP / Catalyseur / Régénérations

• CONTRÔLE Co, Co2 / Antipollution

• DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE

• PNEUMATIQUES (centr

• FACILITÉ DE PAIEMENT

• CARROSSERIE, PEINTURE

toutes marques

• PRÊT DE VÉHICULE

SMRA

Depuis 1976



A votre service depuis 47 ans...



Tél. **04 91 35 39 11** Fax 04 91 45 46 41

2 rue de Rimas 13011 Marseille

smra2@wanadoo.fr



ADRESSES & NUMEROS UTILES

Police secours 17

Pompiers 18

Allo Mairie 0810 813 813

Pharmacie des Camoins Tél. : 04 91 43 12 47

Bureau municipal annexe de la mairie

La Valentine - Tél. : 04 91 89 03 97

Commissariat de Police Tél. : 04 91 18 22 50

187, route Nationale - Saint-Marcel

Assistance sociale Eoures, Les Camions, La Treille

Tél. : 04 91 18 47 15 - 04 91 18 47 12

CABINET MÉDICAL D'EOURES 70 rue Arnould - Eoures

Docteur Michèle Bérenger Tél. : 04 91 27 05 98 - 06 08 05 76 47

Docteur Rachid Mechouek Tél. : 04 91 36 24 56

CABINET KINÉSITHÉRAPIE, OSTÉOPATHIE

Robert Traversa, Audrey Norais, Anaïs Loiseau, Hélène Garcia, Lemieux Zoé

8 avenue de la Bringueronne - Eoures Tél. : 04 91 43 23 67

KINÉSIOLOGIE : Valérie Gouge

18 b rue du Village Tél. : 06 15 07 74 97

OSTÉOPATHIE sur rendez-vous

Margaux Nesonson Tél : 06 24 93 20 47 - margauxnesonson@gmail.com



Le journal est distribué dans les boîtes aux lettres à 1000 exemplaires.

Le CIQ d'Eoures a besoin de votre soutien. N'hésitez pas à adhérer et ainsi participer activement à la vie locale. Le montant de l'adhésion est libre, Le CIQ étant une association d'utilité publique le versement de votre cotisation ouvre droit à réduction d'impôt. vous pouvez déposer votre chèque dans la BAL de la maison de quartier ou la remettre à un membre du CA du CIQ. A réception, le CIQ vous transmettra un reçu. Merci de votre soutien.

Bulletin édité par le CIQ d'Eoures, Place Auffan 13011 MARSEILLE

Comité de rédaction : Denis D'ANDREA, Bernard LALANNE, Maryse LIAIGRE, Pierre LOLLIOZ, Jean-Christophe Robert, Olga SABARTHES

Collecte des parrainages : association@toutetpossible.com